

JE SUIS CONVOQUÉ PAR UNE COMMISSION DE DISCIPLINE ou toute autre commission

- M'organiser pour répondre impérativement à la convocation.
- Reprendre connaissance des termes de mon rapport établi précédemment.
- Lors de l'audition:
 - Apporter les précisions nécessaires qui me seront demandées par le Président de la commission;
 - S'en tenir aux faits sans porter de jugement de valeur personnel sur les joueurs et dirigeants concernés;
 - Rester cohérent dans ma version des faits avec les termes de mon rapport.
- Après l'audition, n'émettre aucune critique publique sur les décisions prises par la commission.
- Je peux demander à être accompagné lors d'une audition,
 - Pour cela je contacte mon amicale ou mon responsable de CDA ou le représentant des arbitres
 - Si je suis mineur, ne jamais aller seul, je peux être accompagné par un parent ou un dirigeant licencié de mon club